

Garde de pédiatrie

Deux modèles cohabitent

Les pédiatres installé-es se sont toujours mobilisé-es pour assurer une garde pour leurs patient-es. Elle s'organise depuis de nombreuses années selon deux modèles différents :

- Au Centre et au Nord, les pédiatres consultent dans les locaux de l'hôpital (Hôpital de l'enfance de Lausanne et Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois).
- A l'Est et à l'Ouest, les consultations se déroulent dans les cabinets des pédiatres installé-es.

Initialement, la garde couvrait les jeudis après-midis, les jours de week-end et les jours fériés. Elle s'est ensuite étendue aux soirées de semaine selon le souhait de la Direction générale de la santé (DGS), avec même des journées entières pour l'Ouest. Les nuits sont couvertes par les hôpitaux régionaux.

Les rendez-vous sont attribués par la CTMG, parfois par l'assistante médicale de la gardienne ou du gardien, selon des critères de tri précis. Certain-es patient-es sont également transféré-es depuis la salle d'attente des urgences (pour le Centre et le Nord). Contrairement à la garde de premier recours pour les adultes, il n'y a pas de consultations à domicile, car les parents peuvent amener les enfants chez le médecin.

Nos patient-es se disent globalement très satisfait-es de ce système qui correspond aux réalités différentes de chaque région.

L'enjeu principal reste l'éducation de nos patient-es, afin de continuer à privilégier les consultations chez la ou le pédiatre de l'enfant durant les horaires de consultation, plutôt que d'engorger les urgences.

Dre Sophie Rivier
Membre du comité du Groupement des pédiatres vaudois (GPV)